



# Bulletin d'informations municipales N° 13

Juillet 2 007

## Le mot du Maire

Après six années de mandat, il nous a semblé utile de dresser un premier bilan de notre action au service de la commune et d'envisager avec vous les perspectives d'évolution de notre village.

Grâce à une approche pragmatique des dossiers et une gestion rigoureuse, tenant compte des difficultés liées au contexte économique de notre région, nous avons fait face et relevé les défis qui se présentaient, dans la plus grande transparence et avec votre soutien.

Notre souci permanent de fédérer les énergies pour l'intérêt collectif a porté ses fruits et ceux qui s'y sont associés ont pu s'exprimer et agir en toute liberté.

Dans ce bulletin qui se veut être une photographie des situations passées et actuelles nous allons essayer de vous montrer le sens de notre démarche et nous projeter vers l'avenir.

A l'aube d'un été qui tarde à s'afficher je tiens à rappeler les valeurs qui à mon sens sont le ciment de notre commune, respect, tolérance, solidarité et convivialité afin que chacune et chacun d'entres nous puisse vivre et s'épanouir à Neffiès. Pour finir je souhaite à tous de bonnes vacances en attendant de vous retrouver lors des festivités qui émailleront la période estivale.

**Jean-Marie Guilhaumon**

### Neffies ensemble

Lors de la dernière réunion publique, certains ont fait part de leur préoccupation du reste justifiée, sur la multiplication des déjections canines. Cette question comme toutes celles concernant les relations intergénérationnelles pose clairement le problème des limites de compétence et d'intervention de la commune. La répression ou le contrôle ne peuvent tout résoudre (en outre nous ne possédons ni fourrière, ni police de proximité), chacun doit prendre conscience de ses responsabilités et de ses devoirs vis-à-vis des autres, le respect et la tolérance doivent être de mise et le dialogue instauré afin que chacun se comprenne et se respecte. La commune pourra y prendre un rôle actif sous des formes qui restent à définir. En attendant j'invite les propriétaires de chien à faire preuve de la plus grande vigilance en évitant la divagation de leurs animaux autant pour les risques accidentels que pour les autres nuisances.

### Neffies demain

La prochaine équipe quelle qu'elle soit qui prendra en charge la gestion communale pourra s'appuyer sur des projets d'ores et déjà élaborés et financés (voir tableaux), les structures de premier niveau dont nous avons parlé plus tôt étant toutes rénovées ou en passe de l'être. Seul le dossier de l'église devra être réactivé et réactualisé afin que les travaux puissent commencer au plus tôt.

Leur dimensionnement est conçu volontairement pour une évolution modérée de la population, l'objectif étant de prioriser l'accès à la propriété des jeunes Neffiessois et si c'est possible la création de logements sociaux dans un nombre raisonnable.

## Les grandes lignes d'un bilan

### 2001 : le point de départ.

Le tableau ci-dessous dont les données sont issues des budgets 2001 et 2007 permet de visualiser l'évolution en six ans de certaines lignes cruciales de la gestion communale.

Il explique tout à la fois le poids de certains postes (personnel), l'évolution de la dette parallèlement à celle des recettes mais aussi le dynamisme de la gestion au regard des investissements engagés.

En 2001 ceux-ci concernaient essentiellement les restes à réaliser de la salle des fêtes financés par l'emprunt et aucun projet d'envergure n'était programmé au travers d'une étude, d'un plan de financement et d'un délai de réalisation.

Les finances saines, ne dégagent pas de marge d'autofinancement. Notre commune rurale sans recettes particulières (taxe professionnelle ou autres) avait une capacité d'entreprise limitée, quant au personnel outre les titulaires il était constitué de quatre contrats aidés à statut précaire.

	2 001	Ratio	2 007	Ratio
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	416 443 €		555 514 €	
CHARGES DE PERSONNEL	167 465 €	40,21 %	262 905 €	47,33 %
DETTE / ANNUITE	83 846 €	20,13 %	104 863 €	18,88 %
IMPOTS ET TAXES	220 854 €	53,03 %	295 179 €	53,14 %
INVESTISSEMENT	657 029 €		3 196 843 €	

### 2001-2003 : analyse et premières priorités

La question nous a été posée en réunion publique, comment se forment les projets ?

Un projet répond à un besoin, qui est de deux ordres soit structurel, indispensable au bon fonctionnement de la commune, soit visant à l'amélioration des services rendus à la population .

Compte tenu des déficits structurels dont souffrait notre commune vous comprendrez que nous n'avons eu que l'embaras du choix.

Deux années difficiles passées à l'élaboration de projets, l'état des structures communales et notre faible marge de manœuvre financière ont impliqué la détermination de priorités liées aux possibilités de co-financement avec nos partenaires, état, conseil général, région et autres.

Pêle-mêle, les réseaux (eau, assainissement), l'école, l'église, le centre du village (en ruines), les bassins d'eau potable (sans traitement de l'eau), le moulin de Julian, la sécurisation des entrées de village, et ensuite la station d'épuration, ont été mis à l'étude et pour la plupart en chantier.

Financièrement notre situation ne nous a pas permis d'engager autre chose que la réhabilitation du tournant de Magnaval et la construction du hangar communal projets prévus sous la gestion précédente sans subvention.

Dans l'attente de récupération de tva sur des projets lourds (salle des fêtes) nous avons eu recours à des lignes de trésorerie pour pouvoir faire face aux échéances à cause de l'obligation désormais faite aux communes d'acquitter les factures sous délai.

Hormis le skate-park, seule réalisation de la nouvelle équipe, la rénovation des monuments commémoratifs dont celle du buste de Jean Jaurès et l'organisation d'une exposition à ce sujet dont les participants ont apprécié, la qualité et la portée éducative.

**L'action n'est pas incompatible avec le respect des valeurs, il est bon de le souligner.**

## Les grandes lignes d'un bilan

### 2004-2007 les projets prennent forme

Entre sa conception et sa réalisation, la durée de vie d'un projet communal oscille entre deux et trois ans, nos premiers résultats ont donc pris forme en 2004 et se sont poursuivis jusqu'à aujourd'hui. Nous verrons qu'ils ont des prolongements pour les deux à trois ans à venir.

**École** : création de deux classes, changement des fenêtres, façades, changement de la chaudière et de la cuve (qui fuyait dans la cour), équipement informatique + liaison internet, achat du terrain jouxtant l'école pour assurer les extensions futures. **Coût 280 000 €**

**Bassins d'eau potable** : mise en place d'un système de traitement de l'eau, changement des vannes. A venir rénovation de la structure et mise en sécurité.

**Réseau électrique** : enfouissement de lignes, poursuite du bouclage électrique du village avec mise en place de nouveaux transformateurs. **Coût 300 000 €**

**Réseaux d'eau et d'assainissement et réfection de rues et chemins** pour un montant de **340 000 €**

**Station d'épuration** : coût **770 000 €**

**Sécurisation des entrées du village** : coût **90 000 €**

**Moulin de Julian, rénovation du pont et du moulin première tranche** : coût **90 000 €**

L'ensemble de ces réalisations a été co-financé par la commune, l'état, la région, le conseil général ainsi que d'autres organismes intervenant ponctuellement selon la teneur du projet.

Tableau financement des projets

	COUT/ HT	SUBVENTION	AUTOFINANCEMENT*
STATION D'EPURATION	731 640 €	585 312 €	146 328 €
CENTRE DU VILLAGE	550 000 €	300 000 €	250 000 €
BASSINS	132 660 €	79 500 €	53 160 €
AIRE DE LAVAGE	77 184 €	23 155 €	54 029 €
ECOLE	654 311 €	261 724 €	392 587 €
TOTAL	2 145 795 €	664 379 €	896 104 €

Inauguration officielle de la nouvelle station d'épuration



## Les grandes lignes d'un bilan

### La fiscalité

En six ans la commune n'a augmenté ses taux d'imposition que de 0.5 % et encore était-ce pour palier une baisse des dotations de l'état.

Les variations enregistrées proviennent de l'évolution de la valeur moyenne locative enregistrée ces dernières années qui fait évoluer à la hausse l'assiette de l'impôt.

Pour le futur, une gestion rigoureuse avec une bonne maîtrise des charges devrait permettre de maintenir ce cap, malgré une baisse des dotations de l'état uniquement indexée sur l'inflation.

Pour ce qui concerne les autres recettes communales, le prix de l'eau a été augmenté en six ans de 2.5 % à mettre en parallèle avec les travaux très importants engagés sur le réseau (résorption des fuites qui génèrent un manque à gagner important et nécessitaient un recours fréquent au réseau de la vallée de l'Hérault coûteux pour la commune), recherche en eau avec un nouveau captage qui assure l'indépendance de la commune et la sécurisation sanitaire de son approvisionnement.

Dernier point la restauration scolaire où seul le prix demandé par le traiteur est facturé aux parents sans tenir compte du coût des personnels communaux affectés à la garde des enfants.

Il faut noter que le service social communal intervient ponctuellement dans ce domaine pour aider les parents en difficulté et permettre aux enfants d'accéder à la cantine.

### Le personnel communal

Poste très important des finances que ce soit pour une commune ou une entreprise, il demande une attention toute particulière.

Notre choix de pérenniser les emplois aidés relève d'une approche « gagnant – gagnant » dans laquelle la commune bénéficie d'aides mais au final elle se donne les marges de manœuvre pour embaucher la personne à partir du moment où celle-ci a joué le jeu et donné entière satisfaction.

L'obligation est désormais pour les communes d'aborder le poste emploi avec rigueur et réalisme, trop souvent un peu partout des projets de service ou autres ont été montés à partir d'emplois aidés sans projection réelle sur l'impact des finances publiques. Les conséquences sont de deux ordres soit l'on fait fi de tout engagement moral et après avoir bénéficié des aides on repart sur un nouveau contrat aidé en laissant la personne au bord du chemin soit l'on se met en danger financièrement et l'obligation du recours à l'impôt est inéluctable.

Des besoins nouveaux liés aux attentes de la population se font jour (école, entretien, etc..) nous les envisageons pour un futur proche sans perdre de vue les équilibres essentiels cités précédemment.

Néanmoins la rigueur n'interdit pas les expériences nouvelles. L'accord passé avec l'association AVH pour le nettoyage du village en fait partie de même que l'emploi des jeunes durant les vacances. Deux expériences qui donnent entière satisfaction et sont un bel exemple à des niveaux différents d'intégration sociale.

Dernier point sur ce sujet l'effort consenti sur l'équipement en matériel pour tendre vers une plus grande efficacité et autonomie. En six ans quasiment 100 000 €y ont été consacrés (budget 2007 inclus) en partant du petit outillage à main jusqu'au tractopelle ainsi que l'adaptation ergonomique des bureaux et la mise en réseau du système informatique.

### L'urbanisme

Durant ce mandat le département a connu une explosion démographique considérable.

Notre commune n'a pas échappé à ce phénomène. Nous avons travaillé sur le plan d'occupation des sols existant sans le modifier. L'ensemble des terrains concernés sans exception a dû respecter les règlements en vigueur depuis 1998 sans passe droit ni dérogation. Des garanties ont été demandées au niveau de la cave coopérative pour la protection de ce site sensible dont l'activité économique ne peut être entravée par des constructions trop proches.

Cet apport démographique a grandement facilité la rénovation des structures communales, grâce à la participation d'un lotisseur, l'augmentation des recettes fiscales, TLE, taxe de raccordement, impôts locaux, vente du lotissement communal, perception des taxes liées aux zones à participation.

Toutefois si cette croissance a contribué au rétablissement des équilibres économiques communaux, elle ne doit pas se poursuivre indéfiniment du moins à ce rythme. Les prochaines évolutions devront se faire à la marge dans la plus grande concertation, avec pour souci le seul intérêt collectif.

**Infos du SICTOM  
par Raymond Martin  
vice-président chargé  
de la Tarification**



En 2007, les recettes de la Redevance Spéciale, sur la base de celles réellement encaissées en 2006, produiront une nouvelle baisse de la TEOM. Pour les contribuables de Neffies, le taux était passé en 2006 de 13.80 % à 13.37 %, et pour 2007 il passera de 13.37 % à 12.95 %.

Le SICTOM est devenu propriétaire du centre de tri à Pézenas et a initié une campagne de réduction des déchets à la source avec mise à disposition de « composteurs individuels » et incitation à apposer l'autocollant « stop pub » sur les boîtes à lettres... Une régie de recettes pour les incivilités liées aux ordures ménagères a vu le jour et une volonté d'affronter les dépôts sauvages perce, à l'instar de l'arrêté municipal pris par notre commune... La collecte du verre, en constante progression, a permis de remettre au professeur Pujol une subvention de 12 000 € pour la lutte contre le cancer...

C'est salle bien remplie vendredi 29 juin que M le Maire et les élus, recevaient les administrés lors de la réunion publique annuelle. L'ordre du jour en était le bilan et les perspectives, résumés dans ce bulletin municipal. Le premier magistrat commentait, à travers un diaporama les réalisations : nouvelle station d'épuration (procédé innovant avec lits de graviers filtrants plantés de roseaux), nouveau captage d'eau potable avec débit suffisant pour la commune, réhabilitation des bassins d'eau potable, pose de 3 nouveaux transformateurs avec bouclage électrique du village, réhabilitation de l'école communale, réhabilitation du réseau eaux et assainissement, mise en sécurité de 2 entrées de NEFFIES sur 4, restauration du Moulin de Julian, du cimetière...

M Guilhaumon présentait ensuite les trois principales perspectives :

- la réhabilitation du centre du village dont les travaux devraient débuter fin 2 007
- l'aire de lavage des machines et bennes à vendanger
- la création d'un nouveau restaurant scolaire et de deux classes

Puis vinrent des administrés de multiples et variées questions ou demandes d'explications auxquelles les élus de NEFFIES répondirent volontiers dans un exercice de démocratie participative qu'ils ont su mettre en place durant le mandat. Et tout se termina dans le meilleur esprit républicain autour du verre de l'amitié.



**Balades vigneronnes**

Les Côteaux de NEFFIES

28 av de la gare

Tél 04 67 24 61 98

Email : [cavecoop.neffies@wanadoo.fr](mailto:cavecoop.neffies@wanadoo.fr)  
organisent

vendredi 13 juillet 2 007

et

jeudi 16 août 2 007

une

balade vigneronne

- Découverte du vignoble et du patrimoine
- Visite des chais de vinification et de stockage
- Dégustation au caveau
- Repas dans le restaurant local (15 €)  
« les Goutailles »

Réservation à l'Office du Tourisme de Roujan  
au 04 67 24 18 01



## N effiès : plongées dans son Histoire

Avec une émotion réelle je viens rendre publiquement un hommage tout particulier à Madame Piacère. Nous étions plusieurs à avoir avec elle des liens forts d'amitié et de grand respect. Aux côtés de son compagnon Jean, elle a marqué de son empreinte indiscutable le retissage de NEFFIES avec sa propre histoire.

Même au milieu de son dernier combat, le désir de trouver les fragments historiques pour illustrer la vie du dernier « illustre » inconnu de notre commune faisait pétiller son regard. A Toussaint, elle m'exposait cette passion avec l'enthousiasme de sa jeunesse de cœur. A partir de ses notes manuscrites, voici une nouvelle « plongée » vers notre histoire...  
Merci, Andrée. R Martin

### Les Mutins du 17<sup>ème</sup>



Le personnage debout à droite qui a une cigarette à la bouche et qui est appuyé sur son fusil s'appelait Bruno Saint-Just Bourret et était originaire... de Neffiès !

« Comme le phénix, Neffiès renaît de ses cendres. Un habitant de Sarcelles, ami de M Carrière, nous communique sa découverte à l'église St Pierre - St Paul de cette commune. On peut lire sur les marches de l'escalier qui mène dans le bas-côté sud de la sacristie, là on l'on devine encore les plisses gothiques, des bribes d'inscription, si l'on croit l'épigraphiste, à la tombe d'un *noble homme Jacques Reboule, mort en 1605, valet de chambre ordinaire du Roy, né à Neffiès, commissaire ordinaire de la Marine du Ponant.*

Un natif de Neffiès, un certain Reboule, aurait donc occupé cette charge prestigieuse ! Et nous voilà, rêvant à ce Neffiessois, qui avec sa fraise, sa culotte bouffante, sa cape négligemment jetée sur les épaules, commandait la Marine... » Andrée Piacère.



Costume fond velours, petites étoiles dorées, culotte bouffante noir avec fleurettes dorées, grande décoration de bande blanc cassé brodé de fleurs de lys dorés.



« Reboule était un personnage important de la Marine qui avait des officiers instruits car elle devait rédiger des actes exacts surtout pour un notable... [Peut-être] un historien voudra approfondir... Un jour mettra-t-on une plaque ou donnera-t-on son nom à une nouvelle rue, à une nouvelle place ? »

« Le fait que Reboule soit commandant de la flotte de l'Atlantique montre que c'est un personnage qui gravite autour du roi, peut-être comme conseiller. Je ne crois pas que ce soit une charge achetée. Le roi Henri IV était pour l'efficacité et il devait s'entourer de personnes instruites, pour l'intérêt du royaume... »

**Chambellan** : officier de cour chargé de tout ce qui concerne le *service intérieur* de la chambre d'un prince. A l'origine c'étaient des personnages modestes (valets de chambre) mais vivant toujours en contact avec le prince. Ils accrurent peu à peu leurs attributions. Au XIII<sup>ème</sup> siècle, est créée la charge de *grand chambellan* (ils ont des armoiries), et cela a duré jusqu'à Napoléon III (1870)...